RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, 17 novembre 2020

#Chiffre

Le chiffre : 55,5 millions d'euros investis par l'agence de l'eau au 3e trimestre 2020 en Auvergne-Rhône-Alpes pour les projets en faveur de l'eau

[Focus : Premiers résultats de l'appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat 2020-2021 »]

Au 3ème trimestre de l'année 2020, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a financé **399 projets** portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle soutient ainsi la reprise des investissements en faveur de l'eau et de la biodiversité, freinés par la crise sanitaire. Dans le cadre de son appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat », elle adapte et élargit temporairement ses aides financières pour inciter tous ses partenaires à se mobiliser pour la transition écologique.

Les chiffres clés au 3ème trimestre 2020 en Auvergne-Rhône-Alpes

- **81 % des aides (44,9 M€)** sont attribués pour améliorer **l'assainissement et l'alimentation en eau potable** des collectivités, avec :
  - **27 M€ pour réduire les rejets d'eaux usées**, dont 13,3 M€ pour améliorer leur collecte, notamment par temps de pluie (10,9 M€, dont 2,7 M€ pour déconnecter les eaux pluviales du réseau d'assainissement et les infiltrer), et 13,7 M€ pour leur traitement, avec 10,6 M€ consacrés à la gestion des boues d'épuration (8,4 M€ pour leur valorisation en biogaz et 2,2 M€ pour leur hygiénisation avant tout épandage, en lien avec la crise sanitaire),
  - **17,9 M€ pour l'eau potable**, dont 17,5 M€ pour réhabiliter/renouveler les infrastructures (réseaux en particulier), dont 1 M€ pour les communes en zone de revitalisation rurale.
- **13 % des aides (7,4 M€)** bénéficient aux **milieux aquatiques**, dont 3,9 M€ pour la renaturation des cours d'eau, 2 M€ au titre de l'appel à projets en faveur d'actions de reconquête de la biodiversité et 0,9 M€ pour l'animation territoriale.
- **2 % des aides (1 M€)** vont à la **réduction des pollutions industrielles**.

Parmi les projets aidés, des opérations remarquables :

AIN Lutter contre les fuites des réseaux d'eau potable

Le syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône renouvelle 9,6 kilomètres de conduites vétustes et fuyardes sur le service Dombes Saône (24 communes, 49 000 habitants). Ce programme de travaux devrait permettre une économie d'eau de l'ordre de 10 000 m^3 par an. L'agence de l'eau lui attribue, au titre de l'appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat 2020-2021 », **une subvention de 747 500 €**.

DRÔME Valoriser les boues des stations d'épuration de l'agglomération valentinoise en biogaz

Dans le cadre de son plan climat-air-énergie territorial, **Valence Romans Agglo** développe les énergies renouvelables, avec la construction d'une unité de méthanisation sur la station d'épuration de Valence. Le biométhane, qui sera alors produit à partir des boues des stations d'épuration de Valence, Romans-sur-Isère et Portes-lès-Valence, sera injecté dans le réseau GRDF et viendra se substituer à des ressources d'énergies fossiles. La mise en service du méthaniseur permettra également l'arrêt du four d'incinération des boues sur la station de Romans-sur-Isère. Pour cette opération de près de 11 M€, la collectivité bénéficie d'**une aide de l'agence de l'eau de 7 M€** (une avance de 3 M€, remboursable sans intérêt sur 15 ans, et une subvention de 4 M€ au titre de l'appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat 2020-2021 ».

RHÔNE Renaturer la Turdine dans la traversée de la zone artisanale Tarare Ouest

Le Syndicat de rivières Brévenne – Turdine profite de la reconversion de l'ancienne zone industrielle à l'entrée de la ville de Tarare, opérée par la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien, pour restaurer le fonctionnement naturel de la Turdine. A la faveur de la démolition des bâtiments désaffectés des teintureries, le syndicat va élargir le lit de la rivière sur une longueur de 700 mètres, afin de regagner l'espace de divagation nécessaire au cours d'eau. Il va également supprimer trois seuils et en aménager deux autres d'environ 1 mètre de hauteur chacun, pour rétablir la continuité de la rivière et la circulation des poissons sur 1,3 kilomètre. Un chemin piétonnier sera également créé en rive gauche pour valoriser le cadre de vie. Pour ces opérations inscrites au contrat de bassin Brévenne-Turdine, le syndicat reçoit de l'agence de l'eau **une subvention de 1,3 M€**.

SAVOIE Gérer les eaux pluviales pour protéger la Leysse, le lac du Bourget et réalimenter la nappe de Chambéry

A l'occasion de la restructuration du stade municipal, **la ville de Chambéry** revisite la gestion des eaux pluviales de l'ensemble du site. Elle déconnecte du réseau d'assainissement de la ville les eaux de ruissellement sur une surface de près de 2,3 hectares, pour les collecter et les infiltrer sur place. Le projet comprend la réalisation de plusieurs dispositifs en cascade : une noue (30 m^3) le long de l'entreprise Rubanox, des bassins de stockage en terrasses (320 m^3), et enfin un bassin paysager (650 m^3), prévu pour contenir et infiltrer les eaux d'une pluie d'occurrence trentenale. Pour ce projet, inscrit au contrat du bassin versant du lac du Bourget, qui permet de réduire les déversements d'eaux usées au milieu naturel par temps de pluie, mais aussi de réalimenter la nappe de Chambéry, classée ressource stratégique pour l'alimentation en eau potable, la ville reçoit **une aide de l'agence de l'eau de 633 976 €**.

FOCUS SUR L'APPEL A PROJETS DE L'AGENCE DE L'EAU « REBOND EAU, BIODIVERSITE, CLIMAT 2020-2021 » :

PREMIERS RESULTATS DANS LES BASSINS RHONE-MEDITERRANEE ET DE CORSE

Depuis fin juin, l'agence de l'eau soutient la reprise des investissements dans le domaine de l'eau, freinés par la crise sanitaire. Elle a adapté et élargi temporairement ses règles d'intervention **jusqu'à fin 2021**, dans le cadre d'un appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat » doté de **180 millions d'euros**, qui ouvre les financements prévus par le 11e programme « Sauvons l'eau 2019-2024 » à des territoires non initialement éligibles et rehausse les taux d'aide en vigueur sur certaines thématiques.
Au 3ème trimestre 2020, **112 acteurs de l'eau** des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse ont saisi cette opportunité pour déposer **177 projets,** et l'agence de l'eau a ainsi attribué **43 millions d'euros de subvention** à ces opérations au titre de l'appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat » (sur les 112,5 millions d'euros d'aides octroyés par l'agence de l'eau au cours de cette période), avec :

- **57 % (24,5 M€) en faveur de services publics d'assainissement,** pour la création ou l'amélioration de réseaux et de stations d'épuration, dont en particulier l'installation de 4 méthaniseurs de boues d'épuration sur les stations de Nîmes-Ouest, Avignon, Valence et Bellecombe (74), qui permettront la production de biogaz (17,1 M€) ;
- **41 % (17,5 M€) au bénéfice de services publics d'eau**, essentiellement pour renouveler des réseaux d'eau potable et lutter contre les fuites ;
- **2 % (1 M€) en direction de structures de gestion des milieux naturels (0,6 M€)** pour restaurer des cours d'eau et des zones humides, **et d'établissements industriels ou agricoles (0,4 M€)** pour améliorer le traitement de leurs rejets ou économiser l'eau**.**

Pour plus d'information, consulter le site : www.eaurmc.fr/rebondEauBiodiversiteClimat

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse **- www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr**

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

CONTACTS PRESSE
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Valérie Santini - 06 33 03 76 24 - valerie.santini@eaurmc.fr
Agence Plus2sens - Laurence Nicolas - 06 64 50 59 50 - laurence@plus2sens.com
Stéphanie Bonnamour - 06 60 58 45 45 - stephanie@plus2sens.com